

Le mouvement catholique

AU CANADA

On annonce que le gouvernement du Manitoba réclamera de nouveau du gouvernement fédéral le don d'une somme de \$300,000 provenant du fonds créé par la vente des terrains scolaires dans la province. On sait que, l'année dernière, le Sénat a fait manquer cette opération. Après la déclaration faite récemment par le premier ministre Greenway, il aura plus raison que jamais de refuser péremptoirement cette demande.

En ce qui touche la question des exemptions de taxes, le projet de refonte de la charte de Montréal est sorti de la législature dans le même état que lorsqu'il y est entré. C'est donc le *statu quo ante*, à peu de chose près.

Avant de rentrer dans son diocèse, Mgr. Grouard, vicaire apostolique d'Athabaska-McKenzie, s'emploie à faire connaître ses chères missions aux catholiques des Etats-Unis et à solliciter quelques secours dont il a grand besoin. Dimanche dernier, il était à Woonsocket, R. I., où il a donné deux instructions aux fidèles de l'église canadienne de Sainte-Anne. Il a extrêmement intéressé son auditoire—Mgr. Grouard est au premier rang de nos savants et de nos écrivains de marque—en lui parlant du vaste territoire confié à sa juridiction, des travaux qu'y opèrent les missionnaires, des mœurs simples de la population indigène et des conditions dans lesquelles s'y exerce son apostolat. Nous notons qu'il y a, dans le diocèse de Mgr. Grouard, 30 Pères Oblats—lui-même appartient à cet Ordre—et quatre couvents de Sœurs Grises et de Sœurs de la Providence. Ces religieuses sont venues de Montréal.

Mgr. Grouard doit, croyons-nous, partir prochainement pour son lointain diocèse.